



Extraits du procès-verbal de la séance plénière du 15 décembre 2017

LE PACTE TERRITORIAL POUR L'INSERTION 2017-2021

M. COUNIL. Le travail présenté est très intéressant. Il n'en soulève pas moins des interrogations qui recourent, d'ailleurs, celles posées par mes collègues.

La première interrogation porte sur ce que l'on attend aujourd'hui de l'insertion. L'on voit bien que dans un contexte de l'emploi qui reste particulièrement difficile, la tentation est toujours grande de s'intéresser d'abord et avant tout aux personnes les plus proches de l'emploi, car les conditions posées au chantier, notamment les sorties positives, en formation ou en contrat, qui s'imposent aux structures d'insertion, car ce sont elles que l'on pourra remettre plus facilement sur le marché de l'emploi. Or, ce ne sont pas elles qui ont le plus besoin de cet accompagnement. Sur nos territoires, nous comptons des chômeurs de très longue durée, des personnes qui ont perdu totalement une habitude de travail, voire de socialisation. Nous devrions nous intéresser à ces personnes. Je le répète depuis plusieurs années, mais j'ai vraiment l'impression que la politique départementale tend véritablement à se désintéresser de ces personnes au profit de celles qui pourront susciter des sorties positives plus aisément. Nous ratons quelque chose, car notre société ne peut écarter de cette façon toute une population, ce qui me heurte toujours assez profondément.

S'agissant des appels à projets, il y a un souci particulier à vouloir en susciter. Les associations écrivent de très beaux projets pour y répondre qui ne débouchent sur rien. Il y a quelques années, un appel à projet avait été lancé suite à la disparition de l'association Culture et Liberté. De nombreux beaux projets novateurs avaient été suscités. Ils ont tous coulé parce que les associations les ont construits à la va-vite pour répondre à la demande. À l'époque, l'effet de mode portait sur le numérique. Pour finir, on a mal jugé les débouchés possibles, notamment de la production. Il convient par conséquent de se méfier de ces effets de mode dans les appels à projets. Derrière, ce sont des places qui sont perdues et non occupées. Elles pourraient servir à d'autres structures en demande. Lorsque nous nous penchons sur le rapport qui sera soumis à la Commission permanente, nous relevons l'inadéquation qui peut prévaloir entre certaines demandes des chantiers qui aimeraient prendre en charge un plus grand nombre de personnes, parce qu'ils ont la possibilité et parce qu'il existe des débouchés et la réponse du Département qui est moindre.

Sur ces appels à projets, il faut rester particulièrement vigilants.

Enfin, troisième observation, nous assistons dans le domaine de l'insertion à une volonté de regroupement de plusieurs structures. Des démarches sont enclenchées autour d'Iter, du chantier de Champagné. La démarche est intéressante, marquée par une volonté de structurer et de procéder à des économies d'échelle. C'est intéressant car nous savons combien parfois la structure peut être lourde sur un chantier d'insertion. Je souhaite que véritablement nous encourageons ce genre de regroupement en faisant attention à ne pas créer des monstres tentaculaires qui souvent créent de la structure.

Au-delà, il nous faut bien accompagner les bénéficiaires en les aidant au début. Les aider c'est donner plus de places d'insertion pour bien lancer les opérations.

Ce genre de restructuration est quelque chose que nous appelons de tous de nos vœux. Nous y gagnerons en efficacité, en économie d'échelle, mais le Département doit suivre.

TRANSITION ENERGETIQUE

M. COUNIL. Monsieur le Président, mes chers collègues, trois rapports nous sont présentés aujourd'hui même si un seul a été rapporté. Ils sont très liés. Mon intervention concernera ces trois rapports.

Premier élément : la nouveauté au sein de l'assemblée est de débattre et d'avoir la possibilité de s'exprimer sur ces questions. Finalement, peut-être est-ce la traduction d'une certaine urgence qui émerge aujourd'hui. Le Président Chirac avait déclaré en septembre 2002, au IV^e Sommet de la terre, en Afrique du Sud, à Johannesburg : *La maison brûle et tout le monde regarde ailleurs.*

Il est vrai que tout le monde continue de regarder ailleurs. Nous en voyons le résultat aujourd'hui. Que notre collectivité s'intéresse à cette question aujourd'hui marque le fait, au-delà de notre travail de solidarité envers les personnes et les territoires, que nous devons manifester une certaine solidarité avec notre environnement.

Le constat que nous pouvons dresser aujourd'hui c'est que notre économie est trop carbonée et trop nucléarisée. Il y a aussi, de ce point de vue, une urgence à faire évoluer nos politiques. Nous savons que l'économie trop carbonée est l'un des défis majeurs du XXI^e siècle avec une raréfaction des ressources en énergies renouvelables que sont les hydrocarbures. Nous aurons l'obligation de penser à une économie moins carbonée. Il y a dans les délibérations un certain nombre de choses qui vont dans le bon sens.

En France, le nucléaire a été longtemps pensé comme l'énergie miraculeuse. Nous savons combien elle est potentiellement dangereuse à l'instant T, mais également T + x dans la mesure où les générations futures devront gérer les déchets qu'aura produit cette énergie. Sur cette question également, notre société devrait évoluer et se diriger vers la sortie progressive du nucléaire. 75 % de notre électricité est d'origine nucléaire et implique de passer par une diversification de l'approvisionnement de notre énergie.

Les rapports me satisfont car vous proposez une réponse plurielle. Bien sûr, ce n'est pas le Département qui aura réponse à tout cela, nous en sommes conscients, mais il peut, à sa mesure, apporter une petite pierre à cet édifice de ce que nous appelons « les énergies renouvelables ». Vous le faites d'une façon assez volontaire dans au moins deux rapports.

Le premier a été présenté. Le second porte sur le schéma de mobilité électrique. À travers un panel d'interventions, vous proposez la méthanisation, le photovoltaïque, l'hydroélectricité, les voitures électriques. Je pense notamment que la voiture électrique est très intéressante. Lorsque l'on sait l'importante que représente la voiture dans la Sarthe, aussi bien sur le plan de notre patrimoine industriel, culturel que sportif, il serait intéressant que nous soyons un peu plus « moteurs ». Lorsque je me rends aux 24 heures du Mans et que je vois passer sans bruit les voitures hybrides qui développent de nouvelles technologies, on se dit que l'avenir s'inscrit là plutôt que dans les prototypes qui produisent encore beaucoup de décibels.

Il nous faut également travailler en lien avec le pôle de compétitivité. À cet égard, même si nous n'en avons plus la compétence, nous sommes à même de jouer un rôle en lien avec les autres collectivités telles que la Région ou la Métropole et de développer un peu les choses à travers ce pôle de compétitivité.

Je trouve que dans ces deux rapports, les intentions sont bonnes. Avons-nous les moyens de véritablement mener la politique sur laquelle un certain volontarisme est affiché ? Sur le dernier rapport qui est le schéma éolien, je suis plus circonspect. Il y a des aspects positifs. Je me souviens d'un débat surréaliste dans cette assemblée où le Président du Luart nous avait expliqué qu'il ne

fallait surtout pas d'éoliennes dans le Département. J'avais expliqué à l'époque que je n'étais pas d'accord. Nous avons progressé. Il y en a cinq-six. C'est insuffisant. Le rapport marque un progrès.

Mais je ressens dans vos propos, Monsieur le Président, une forte frilosité. Nous parlons de paysages. Je préfère voir des éoliennes dans le paysage dont personnellement j'apprécie l'aspect esthétique plutôt que ces lignes à haute tension, ces monstres d'acier espacés tous les deux cents ou trois cents mètres et qui viennent balafrer le paysage car nous ne sommes pas en mesure de produire de l'électricité en proximité. Nous produisons notre électricité dans des centrales nucléaires qu'il faut bien acheminer dans les foyers de consommation. Si, demain, nous étions capables de produire notre électricité en proximité, nous connaîtrions une amélioration du paysage car nous assisterions à la disparition progressive de ces lignes à haute tension qui viennent balafrer le paysage.

Le rapport tel que présenté reste marqué par une frilosité forte sur la question de l'éolien dans la Sarthe. J'ai l'impression que nous ajoutons des contraintes, que nous essayons de réduire les zones qui sont favorables à l'éolien même si Mme Debost a souligné quelques progrès. La cartographie aurait pu être plus claire. Par exemple, on ne sait si les demandes d'autorisation en cours représentées sur la carte par des « + » en couleur jaune figurent dans les zones qui recevront l'avis favorable du Département ou dans les zones où il émettra un avis défavorable. Le flou est entretenu et la frilosité exprimée me freine. Aussi, je voterai sans aucun problème les deux premiers rapports. En revanche, je ne voterai pas le rapport sur le schéma éolien.

PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU PLAN D'INVESTISSEMENTS DANS LES COLLEGES

M. COUNIL. Ce rapport important était attendu. Avec Isabelle Cozic-Guillaume, nous sommes élus d'un canton riche de cinq collèges. Nous sommes très satisfaits du rapport. Sur notre canton, deux collèges seront reconstruits. Les chantiers, que ce soit celui relatif au collège Maroc-Huchepie au Mans ou à Henri Lefevre à Arnage, avancent bien. Ils se déroulent dans de très bonnes conditions. Nous avons pu le constater avec les riverains et les équipes de chaque collège. Il convient de saluer la conduite de ces travaux.

Des travaux importants sont prévus dans d'autres collèges. C'est le cas du collège Vauguyon qui a fait l'objet de rénovations non négligeables. Nous sommes très satisfaits que nos demandes relatives au collège Les Sources aient été prises en compte qui fera l'objet de 4 millions d'euros de travaux au titre d'une restructuration très importante et attendue. Le fait est très positif.

Une concertation a été lancée au collège Le Ronceray par vos soins, Monsieur le Président, en présence du Dasen. Nous sommes prêts à y prendre toute notre part. Nous l'abordons sans aucun a priori quant à l'avenir de l'établissement, car telle n'est pas la question essentielle qui est celle des moyens, les moyens affectés à des élèves dans un quartier qui concentre de nombreuses difficultés, notamment au quartier Ronceray-Glonnières, longtemps classé en ZEP, aujourd'hui classé en REP + et qui bénéficie de moyens importants. Quelle que soit la décision qui sera prise, nous n'anticiperons pas le débat ; avec Isabelle Cozic-Guillaume, nous serons extrêmement vigilants au maintien des moyens pour les élèves du quartier. Nous n'allons pas nous battre sur des murs en fonction des choix qui sont évoqués. Mais il faut se battre pour le maintien des moyens, les élèves devant primer. M. le Directeur académique faisait état de trois propositions ce matin dans l'un des journaux sarthois. Nous verrons quelles seront celles qui seront retenues à l'issue de ces échanges. Nous n'anticiperons pas. Selon nous, il existe une ligne jaune qui ne pourra jamais être franchie, c'est celle des moyens qui sont aujourd'hui affectés à des élèves. La décision qui sera prise ne pourra en aucun cas conduire à une diminution des moyens sur le quartier. C'est un point sur lequel il faut que nous soyons d'accord. Pour le reste, laissons la concertation se poursuivre et saluons plutôt l'engagement à la fois du Département et de la Direction des services de l'Éducation nationale sur la conduite de cette concertation.

BILAN DECENTRALISATION 2005-2016

M. COUNIL. Monsieur le Président, mes chers collègues, je vous remercie de la présentation de ce rapport qui avait un peu disparu les autres années. Nous sommes très heureux de le retrouver d'autant que vos prédécesseurs s'étaient engagés de suivre année après année les coûts et les charges liés à la décentralisation.

En 2004, lorsque nous étions réunis ici pour débattre de cette question, je me souviens que j'avais alerté M. du Luart sur le marché de dupe que nous signions avec l'État. À l'époque, on pensait que l'on renforçait les Départements en leur confiant plus de missions. J'avais mis en garde contre l'aspect financier des choses. Pour finir, je suis consterné de voir combien j'ai eu raison. J'aurais préféré avoir tort car nous ne serions pas dans la situation financière contrainte que nous connaissons. Lorsque nous nous reportons aux chiffres, ils donnent le vertige !

S'agissant de l'APA, nous constatons 336 millions d'euros de restes à charge pour le Département, 189 millions d'euros pour le RMI et le RSA, : 116 millions d'euros pour le handicap.

Les autres sommes paraissent quasi anodines. Cela doit nous renvoyer en permanence à ce débat. Est-ce à la solidarité départementale ou à la solidarité nationale d'exercer cette mission ? L'on constate, année après année, combien ces charges pèsent sur nos dépenses dans la mesure où le marché de dupes qui a été passé à l'origine – une prétendue compensation à l'euro près – ne tenait pas compte des évolutions. Année après année, le Département est chargé de les assumer, ce qui se fait au détriment d'autres compétences.

Ce rapport montre que les difficultés se creusent progressivement. Il permet de mesurer combien cette question reste d'actualité aujourd'hui.

Dans le cadre de nos rapports avec le Gouvernement et l'État, cette question des allocations de solidarité doit absolument rester posée.

VŒU RELATIF AUX NUISANCES LIEES A LA LIGNE GRANDE VITESSE

M. COUNIL. Je ne suis pas élu d'un territoire impacté par la LGV, et le train de notre canton n'est pas encore électrique.

Cela dit, je me suis rendu chez un ami à Aigné le jour de la mise en service de la nouvelle ligne. J'ai pu mesurer en déjeunant dans le jardin combien les riverains avaient à se plaindre de cet aménagement au sujet duquel des promesses avaient été faites. Christophe Rouillon avait raison de rappeler l'opposition d'un certain nombre d'élus à ce projet. En tant que Président du Groupe des élus de gauche à l'époque, nous avons lancé une pétition via une carte postale. Nous avons remis au commissaire enquêteur six mille cartes signées contre cette ligne à grande vitesse qui est venue balafre le Département. On se rend compte aujourd'hui combien elle est nuisible pour les riverains et probablement aussi pour le territoire.

Je suis prêt à souscrire au vœu que vous proposez à une condition : que l'on s'adresse à la SNCF en lui demandant de prendre des mesures, mais je ne pense pas qu'il faille exonérer le constructeur du TGV de ses responsabilités car il pourrait arguer que le Département de la Sarthe s'adressant à la SNCF, il n'aurait rien de plus à faire.

Il faut maintenir la pression des deux côtés : à la fois sur le constructeur qui est responsable des aménagements et qui n'a pas encore fait ce qu'il fallait – la référence à Cofiroute était plutôt bonne – et à la SNCF.